

ANNEXES DU DEVIS **(éléments supplémentaires à fournir par le distributeur)**

En préambule : étant donné que le handicap visuel porte sur l'accessibilité physique comme sur l'accessibilité à l'information écrite, les devis transmis aux MDPH pourront porter sur les aides à la locomotion comme à la communication.

Pour vous proposer ce devis correspondant à un produit adapté à votre cas, le distributeur a été conduit à vous questionner afin d'évaluer vos besoins, votre motivation, vos antécédents... et vous informer sur les différentes solutions disponibles, leur utilisation, leur entretien, leur coût, leur durée de vie, les conditions de remboursement par les organismes de prise en charge.

Voici quelques critères communs qui devraient nécessairement apparaître dans les devis pour apprécier au mieux le choix des aides techniques à financer :

Descriptif du produit

- Dénomination et description du produit : fonctions¹, poids, dimensions... : _____
- Compatibilité avec les systèmes d'exploitation² : _____
- Numéro de version du produit : _____
- Gestion des licences d'utilisation du produit³
- Nombre de mises à jour éventuellement disponibles : _____
- Mise à disposition d'un mode d'emploi en français sur support papier (en caractères agrandis ou en braille), sur supports informatique ou sonore.
- ⇒ *Le minimum réside dans la mise à disposition de formats numériques pour des matériels informatiques ou électroniques.*
- Prise en main prévue ou non intégrée au coût ou à ajouter en tant que prestation de formation ?
- Essais prévus avant l'achat ? (durée...). A préciser : _____
 - Ces essais sont-ils gratuits ? OUI / NON
 - Où sont réalisés ces essais ? (en magasin, en centre d'expertise, à domicile ou sur le lieu de travail de l'utilisateur ?)
 - Dépôt de garantie ? OUI / NON
 - L'appareil chiffré dans ce devis a-t-il été testé par l'utilisateur ? OUI / NON
 - L'utilisateur potentiel a-t-il validé pour lui l'intérêt du produit ? OUI / NON

Service après-vente

- Mise à disposition d'un numéro de téléphone d'assistance technique (hotline) ? OUI/NON
- Prix indicatif d'une mise à jour payante lorsqu'elle n'est pas prévue à l'achat : _____ €
- Conditions générales de garantie : durée de la garantie, remplacement voire mise à disposition d'un autre matériel pendant le dépannage (gratuité ou non de l'envoi du matériel à réparer et du matériel de remplacement...).
- Coût d'un contrat de maintenance après garantie : _____ € (à faire figurer p1 du devis)

Les devis devront impérativement être accessibles au bénéficiaire pour qu'il puisse en prendre connaissance de façon autonome (à voir selon son besoin) :

- Support électronique s'il dispose de l'outil pour le lire et/ou
- Support braille papier et/ou
- Support gros caractères

¹ Préciser par exemple quel type de synthèse vocale intègre une revue d'écran.

² Il existe différents systèmes d'exploitation informatiques Windows, Macintosh, Linux..., comme en téléphonie avec Symbian, Windows Mobile...

³ Pour des logiciels tels que des lecteurs et des agrandissements d'écran, il est nécessaire d'indiquer le mode d'activation (internet ou clé USB), le nombre d'activations (selon le mode d'activation) et le niveau d'activation (système familial ou professionnel).